

# Conditions générales de vente

## **Préambule :**

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après désignées « CGV ») s'appliquent à toutes les commandes de Produits (ci-après désignées "Commandes") jusqu'au processus de facturation (ci-après désigné "factures"), aux clients établis en France métropolitaine (ci-après désignés "Client") par la branche L'Accord Divin distribution de la société SAS L'accord Divin distribution, dont le capital s'élève à 5 000€ et dont le siège social est situé 157 rue Léonard de Vinci, 81500 Lavaur, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 822 029 468 RCS Castres (ci-après désigné "L'Accord Divin" portant aussi le nom commercial de la plateforme des vigneron). Dans les présentes CGV, le Client d'une part, et L'Accord Divin d'autre part, sont individuellement appelés "Partie" ou collectivement "Parties".

Les produits proposés par L'Accord Divin sont les suivants : vins, spiritueux, bières, etc.... (Ci-après désigné les "Produits").

## **1. OPPOSABILITÉ**

Les présentes CGV sont envoyées à tous nouveaux Clients et à tous les Clients actuels lors de la modification de ces dernières. Elles doivent être signées et tamponnées par les deux Parties à la date de l'ouverture du compte pour tous les nouveaux Clients. Pour les Clients ayant déjà un compte ouvert auprès de L'Accord Divin, les CGV doivent nous être retournées datées signées et tamponnées. Ainsi, le fait de signer et tamponner les CGV, et par la suite de passer commande, implique l'adhésion pleine, entière et sans réserve du Client à leurs dispositions. Cette adhésion vaut pour l'ensemble des commandes passées à partir de la signature des CGV. La référence au contrat, dans les présentes CGV, régiront les relations avec le Client dans la mesure où celles-ci sont acceptées par ce dernier (ci-après désigné le "Contrat").

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la part de L'Accord Divin, prévaloir sur les dispositions qui suivent. Toutes conditions contraires posées par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à L'Accord Divin, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que L'Accord Divin ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à ses obligations respectives mentionnées dans ce Contrat, ni renonciation à recours pour tous dommages liés à la non application du Contrat par le Client.

## **2. COMMANDES**

Les commandes peuvent se faire par téléphone (confirmées par mail), par mail ou bien en direct au dépôt.

Dans l'hypothèse d'une vente à distance, par téléphone et/ou par mail, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires pour se rétracter. Dans tous les autres cas, toute commande réalisée sera considérée comme définitive et le Client devra impérativement payer le prix correspondant à la commande concernée.

Nous nous réservons le droit de refuser, réduire ou fractionner toute commande présentant un caractère anormal sur le plan des quantités, en vue notamment de limiter l'encours.

Le minimum de commande est fixé à 36 bouteilles.

### **3. DROIT DE RÉTRACTATION**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès de l'Accord Divin, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement uniquement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les quinze (15) jours suivant la notification à l'Accord Divin de la décision de rétractation du Client.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant une nouvelle commercialisation à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

La déclaration du droit de rétractation peut être effectuée par mail, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté du Client de se rétracter.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés ; les frais de retour restant à la charge du Client.

### **3. CONDITIONS DE LIVRAISON**

#### **3.1 Livraison**

Les livraisons de l'Accord Divin sont réalisées en fonction de ses possibilités (stock disponible et disponibilité des transporteurs). Le délai de livraison est estimé par l'Accord Divin lors de la commande, selon les délais des expéditeurs partenaires de l'Accord Divin. En aucun cas, l'Accord Divin ne pourra être tenu responsable du non-respect des délais susmentionnés, fournis à titre information sur la base d'une estimation.

Les délais convenus pour la réalisation de la livraison sont nécessairement exprimés en jours ouvrés.

#### **3.2 Transfert des risques**

Le transfert des risques intervient à la livraison. En cas de Produit port payé, la livraison est réputée intervenir de la manière suivante selon les cas :

- à la mise à disposition des Produits au Client lorsque le déchargement des Produits est effectué par ses soins ou le transporteur ;
- au déchargement complet des Produits lorsqu'il est accompli par les soins de l'Accord Divin.

#### **3.3 Réserves à la livraison – réclamations**

- Livraison par le transporteur partenaire de l'Accord Divin:

Les Produits expédiés doivent être examinés immédiatement lors de leurs réceptions et tous Produits endommagés ou manquants devront faire l'objet de réserves écrites du Client sur le

Bordereau de livraison du transporteur au moment de la livraison, de manière précise. (Préciser le nombre de produits concernés, le type de produits ainsi que le type de défaut : casse, manque, etc....).

Les Produits non conformes ou défectueux devront faire l'objet d'une réclamation par mail à l'Accord Divin dans les trois (3) jours calendaires à compter du jour de la livraison ou réception des produits par le Client. A défaut, aucun recours, ni aucune contestation ne pourra être exercée contre l'Accord Divin, le transporteur ou le transitaire.

- Livraison par l'Accord Divin :

Il est établi et remis au Client un (1) exemplaire du bon de livraison papier ou facture, lorsque la livraison est effectuée par l'Accord Divin. Ces documents doivent être signés et tamponnés par le Client ou par la personne autorisée à réceptionner les Produits et doivent mentionner les réserves qui pourraient apparaître lors de la livraison. La signature vaut accord et acceptation définitive des Produits livrés et accord des clauses de réserve de propriété mentionnées sur chaque facture et sur le présent Contrat.

En cas de non-conformité, notre garantie se limite uniquement au remplacement des Produits reconnus défectueux et ou manquants déclarés sur le bon de livraison ou la facture. Toutes autres réclamations relatives aux Produits qui n'auraient pas été déclarées sur le bon de livraison ou la facture ne sera pas étudiée par l'Accord Divin et ne pourra trouver de suite.

#### **4. PRIX - FACTURATION**

De par la nature des Produits soumis à des taxes particulières et dépendants des récoltes et changements de millésimes, les tarifs sont susceptibles d'évoluer en cours d'année.

Les tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité. L'Accord Divin se réserve le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Ils ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées à l'article 5 des présentes CGV et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

L'Accord Divin se réserve le droit d'appliquer des remises ponctuelles ou promotions commerciales en cours d'année selon sa politique commerciale.

Sur tous les bons de livraison et factures figure la clause de réserve de propriété détaillée dans ce contrat en paragraphe 6.

#### **5. PAIEMENT**

Nos factures sont payables à la date d'échéance mentionnée sur la facture. Cette date n'excède jamais les délais de paiement maximum prévus par l'article L 443-1 du Code de commerce, soit à trente (30) jours calendaires après la fin du mois de livraison pour les achats de boissons alcooliques. Les encours ne doivent pas dépasser une seule facture et ne doivent pas dépasser la valeur de 500€ HT. Dans le cas contraire, l'Accord Divin se réserve le droit de refuser de satisfaire toute nouvelle commande ou toute commande en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Conformément aux articles L 441-6 et D 441-5 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit des pénalités de retard au taux annuel de 10,05 % par semaine de retard et une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Pour tous les Clients dont les factures sont réglées au prélèvement par nos soins aux dates mentionnées ci-dessus, L'Accord Divin se réserve le droit de facturer des frais de rejets à hauteur de 15€ ht lorsque le prélèvement est rejeté par la banque du Client.

En cas de situation financière du Client pouvant menacer le recouvrement de notre créance, ou de première commande d'un nouveau Client, l'Accord Divin se réserve le droit de demander le paiement comptant de la commande à la livraison ou exiger des garanties.

Dans le cas où le Client serait jugé en redressement judiciaire ou liquidation prononcée par les tribunaux de commerce dont il dépend, l'Accord Divin se réserve le droit de refuser toutes prochaines commandes à partir de la date de liquidation prononcée par le tribunal ou de demander le paiement comptant de toutes les futures commandes.

**5.1 Mode de paiement accepté par L'Accord Divin** Toute première commande doit être réglée au comptant par prélèvement, chèque ou virement avant départ de la marchandise.

Pour toutes les autres commandes L'Accord Divin autorise les règlements par chèque à 30 jours net, les règlements par virement à 30 jours net et les prélèvements entre 30 et 45 jours nets.

## **6. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

**L'Accord Divin se réserve la propriété des Produits jusqu'au paiement du prix par le Client. Ce droit de revendication porte aussi bien sur les Produits que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).**

**Le transfert de la propriété des Produits vendus par la Accord Divin est expressément retardé jusqu'à l'encaissement intégral et effectif de leur prix par l'Accord Divin en principal et intérêts. Conformément aux articles 121 et 122 de la loi 85-98 du 25 janvier 1985, l'Accord Divin pourra, en cas de mise en redressement ou liquidation judiciaire du Client, se prévaloir de la présente clause pour revendiquer la propriété des Produits impayés au moment de l'ouverture de la procédure ou le prix de leur revente. Dans le cadre de son activité normale, le Client est autorisé à utiliser ou faire utiliser les Produits pour l'usage auxquels ils sont destinés et/ou à les revendre, mais ne pourra en aucun cas les donner en gage, ou en transférer la propriété à titre de garantie. Le Client devra avertir l'Accord Divin immédiatement de toute saisie ou mesure conservatoire pratiquée par des tiers sur les Produits de l'Accord Divin distribution dont le prix n'a pas été intégralement acquitté.**

**La clause de réserve de propriété s'applique également en cas de risques, vols, pertes ou détériorations des Produits.**

## **7. DONNÉES PERSONNELLES**

Conformément à la réglementation en vigueur, nous vous informons que nous, et/ou nos sous-traitants, collectons des données à caractère personnel (nom, prénom, sexe, fonction, tél. et email professionnels), à des fins de ventes et livraisons de Produits ; elles sont traitées, informatisées, conservées de manière confidentielle et dûment sécurisées, pendant toute la durée de notre relation commerciale et, après sa cessation, durant un délai conforme à la réglementation en vigueur. Seuls vos interlocuteurs commerciaux, le gérant et nos sous-traitants éventuels, pourront y accéder, à des fins strictement limitées. Matthieu Maynadier gérant et les personnes employées par l'Accord Divin.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité.

## **8. COMMUNICATION**

Les communications du Client vers l'Accord Divin se feront selon les moyens suivants :

- Par mail à l'adresse suivante : *laccorddivin@gmail.com* et *laplateformedesvignerons@gmail.com*
- Par téléphone au numéro suivant : *09 81 60 13 68* ou *06 65 087 084* ou *07 62 10 64 55*
- Par courrier à l'adresse suivante : *157 rue Léonard-De-Vinci 81500 LAVAUR*

## **9. LIMITATION DE RESPONSABILITE**

Les Produits sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels. Ils bénéficient des garanties suivantes :

- la garantie légale de conformité, pour emballage des Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande
- la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation. Cependant, cette garantie ne couvre pas les cas fortuits et notamment la dégradation du Produit du fait du transport ou liées aux conditions de conservation inappropriées au Produit (température, humidité, exposition à la lumière). Par ailleurs, aucun retour ne sera accepté pour des raisons subjectives de non-conformité.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer l'Accord Divin, par écrit, de la non-conformité des Produits dans un délai maximum de quinze (15) jours calendaires à compter de la livraison des Produits ou l'existence des vices cachés dans un délai maximum de quinze (15) jours calendaires à compter de leur découverte.

L'Accord Divin remboursera ou remplacera les Produits sous garantie jugés non conformes ou défectueux. En cas de détérioration des Produits commandés qui serait suivie d'une rupture de stock, l'Accord Divin proposera à l'acheteur un Produit de qualité égale ou supérieure sans que les conditions de la vente n'en soient affectées (notamment en termes de prix).

Au-delà de ce délai, l'Accord Divin ne pourra plus garantir les Produits puisque aucun contrôle sur la qualité du lieu de stockage (élément essentiel de la conservation du Produit) ne peut être effectué, sauf à ce que le Client puisse fournir la preuve que l'altération du Produit est antérieure à la vente. L'Accord Divin ne pouvant expertiser lui-même les Produits et s'agissant de notions subjectives (goût) les Produits ne pourront pas être remboursés ni échangés.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les huit (8) jours ouvrables suivant la constatation par l'Accord Divin du défaut de conformité ou du vice caché.

La responsabilité de l'Accord Divin ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie de l'Accord Divin est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

## **10. FORCE MAJEURE**

Dans le cas où l'Accord Divin serait empêché de remplir totalement ou partiellement ses obligations, du fait de tout événement qui (I) l'empêche d'exécuter toute obligation qui lui incombe en vertu du Contrat, (II) est indépendant de la volonté et ne relève, ni de sa faute, ni de sa négligence, et (III) est imprévisible, irrésistible et insurmontable avec l'exercice d'une diligence raisonnable incluant sans toutefois s'y limiter, tout acte de guerre, de sabotage ou terrorisme, insurrection, émeute, fait du Prince, embargo, grève ou mouvement social affectant un tiers dont le transporteur, lockout, inondation, explosion, incendie, pénurie de carburant, d'énergie, de matière première ou de personnel, retard ou rupture des moyens de transport, accident ou panne en particulier informatique ne découlant pas de sa négligence, épidémie, respect d'une disposition légale ou réglementaire obligatoire émanant des pouvoirs publics, l'Accord Divin s'engage dans un délai de sept (7) jours ouvrés à prévenir le Client et à l'informer des conséquences possibles en terme de retard qui peuvent en découler.

Dans l'hypothèse où le retard qui découle de l'événement de force majeure est supérieur à 60 (soixante) jours calendaires, les commandes en cours seront suspendues ou annulées sans pouvoir donner lieu à de quelconques indemnités pour le Client.

## 11. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'Accord Divin reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Produits au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de l'Accord Divin qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

## 12. PROTECTION DES MINEURS

Conformément à l'article L. 3342 du Code de la Santé Publique qui dispose que la vente d'alcool à des mineurs de moins de dix-huit (18) ans est interdite, le Client s'engage, en remplissant le bon de commande, à avoir dix-huit (18) ans révolus à la date de la date de signature des présentes des conditions générales de vente.

## 13. DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

## 14. LITIGES

En cas de différend né de l'application des présentes, et à défaut d'accord amiable, seul le **Tribunal de Commerce** du ressort du lieu de situation de **l'établissement émetteur de la facturation** considérée sera compétent, soit le tribunal de commerce de Castres (81100).

### ABUS D'ALCOOL

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Date, lieux, signature et tampon du représentant  
légal de SAS l'accord divin distribution

Date, lieux, signature et tampon du représentant  
légal du Client

(Précédé de la mention "lu et approuvé")

*L'accord di Vin Distribution*  
157, rue Léonard de Vinci  
81500 L'AVAUUR  
06 65 06 70 84 - [contact@laccorddivin.fr](mailto:contact@laccorddivin.fr)  
SARL au capital de 5000 €  
Siret: 822 029 468 000 11 RCS Castres  
TVA: FR 89822 029 468